

Pour Doris Leuthard, l'initiative No Billag fragilise la cohésion nationale et la qualité de l'information

«LA DÉMOCRATIE EN JEU»



« PROPOS RECUEILLIS PAR
CHRISTIANE IMSAND

Votation » Les Suisses ont approuvé en 2015 le passage à une redevance radio/TV généralisée. Le nouveau modèle entrera en vigueur en 2019... à moins que l'initiative No Billag ne supprime toute redevance. Aux yeux de Doris Leuthard, cheffe du Département des transports, de l'énergie et de la communication, un système reposant sur une base exclusivement commerciale conduirait à un appauvrissement massif de l'offre. Interview.

Vous avez annoncé l'été dernier que vous quitterez le Conseil fédéral au plus tard en 2019. Ce sera peut-être cette année déjà. Le résultat de la votation impactera-t-il votre bilan?

Doris Leuthard: Les médias ont tendance à personnaliser la politique. Dans les faits, je défends la position du Conseil fédéral et cela n'a rien à voir avec mon départ du gouvernement. L'initiative No Billag intervient à un moment où le paysage médiatique est en pleine mutation. La future loi sur les médias électroniques que nous présenterons cette année tiendra compte des nouvelles habitudes de consommation sur internet. Par contre cette initiative n'offre aucune perspective, si ce n'est une approche purement commerciale qui coûtera plus cher aux téléspectateurs et discriminer les minorités.

Les premiers sondages sont plutôt favorables à l'initiative. Cela vous alarme-t-il?

Cela arrive souvent en début de campagne quand les gens ne sont pas encore suffisamment informés. On l'a vu avec l'initiative «En faveur du service public» ou lors de la votation sur la Stratégie énergétique 2050. Je suis persuadée que les électeurs y réfléchiront à deux fois lorsqu'ils auront pris le temps de se pencher sur le dossier.

Selon l'Union suisse des arts et métiers (Usam), il suffirait de passer à des abonnements payants et de développer la publicité pour compenser la suppression de la redevance.

Que pensez-vous de ces calculs? On peut affirmer ce que l'on veut, mais il faut s'en tenir aux faits. L'Usam ne veut pas du nouveau système de redevance qui entrera en vigueur l'an prochain. Pourtant, il ne pénalise pas les PME puisque les trois quarts d'entre elles seront exemptés du paiement de la redevance. Seules certaines grandes entreprises paieront davantage qu'aujourd'hui. Quant à la publicité, je constate que son volume global stagne depuis plusieurs années et que la presse écrite souffre d'un report des annonces sur les médias online et sur les fenêtres publicitaires des chaînes de télé-



Pour Doris Leuthard, le problème est que les gens se sont habitués à la gratuité. «Ils ne comprennent plus que l'information a un prix.» Keystone-archives

vision étrangères. Je ne vois pas comment des chaînes privées s'adressant à une audience limitée pourraient gagner une part supplémentaire du gâteau. Les annonceurs placent leurs publicités là où ils peuvent obtenir le plus grand nombre de clics.

L'initiative interdit à la Confédération de subventionner une chaîne de radio ou de télévision. Selon l'Usam, il resterait cependant possible de subventionner certaines émissions, par exemple pour soutenir les minorités linguistiques...

Je m'en tiens au texte de l'initiative, qui est clair et radical. Celui-

ci exclut non seulement le prélèvement d'une redevance, mais aussi l'octroi de subventions aux stations de radio et TV. Qui plus est, il supprime les dispositions actuelles qui permettent de soutenir les minorités linguistiques. Réclamer de nouvelles subventions démontre qu'un financement purement commercial n'est pas possible en Suisse.

On a vu avec la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse que la Constitution n'est pas toujours respectée à 100%...

Le parlement a pu faire usage de sa marge de manœuvre car le texte de l'initiative n'était pas

«Cette initiative discriminer les minorités»

Doris Leuthard

aussi limpide que celui de No Billag. Nous nous trouvons ici dans une situation différente, plus claire et comparable à celle de l'initiative qui plafonne à 20% le nombre de résidences secondaires. Il n'y avait pas d'autre choix que de respecter ce plafond.

A partir de l'année prochaine, la redevance ne sera plus liée à la possession d'une radio ou d'une télévision. Tout le monde paiera. N'avez-vous pas livré des munitions aux partisans de l'initiative? Dès 2019, grâce au nouveau système, les auditeurs/téléspectateurs ne déboursent plus que 365 francs au lieu de 451 francs.

Je n'exclus pas que ce montant baisse encore à l'avenir car il dépend du nombre de ménages et celui-ci tend à croître. Le problème est que les gens se sont habitués à la gratuité. Ils ne comprennent plus que l'information a un prix.

La presse écrite est en difficulté. Ne serait-il pas justifié de lui allouer une partie de la redevance pour son rôle de service public?

Des soutiens sont envisagés pour la formation et l'innovation dans le cadre de la future loi sur les médias électroniques. On va voir aussi s'il n'est pas possible de soutenir davantage l'agence de presse ATS qui traverse de grandes difficultés. Par contre, il n'y a pas de base constitutionnelle pour un soutien direct à la presse écrite.

Le président français Emmanuel Macron projette une loi sur les fake news, à savoir les fausses informations diffusées dans le but de nuire à une personne ou à une organisation. Est-ce un modèle pour la Suisse?

(... sourire) Maintenant que nous avons supprimé «la police Billag» en renonçant à faire la chasse aux détenteurs d'un appareil radio TV, allons-nous introduire une police pour les fake news? Sérieusement, c'est difficile à imaginer. Je crois que ce problème doit être résolu par la branche elle-même ainsi que par l'éducation aux médias et le développement de l'esprit critique des consommateurs. Ce phénomène met en évidence le besoin d'informations crédibles et approfondies. C'est pourquoi il ne peut pas être contrôlé par des chaînes radio TV purement commerciales. »

LE CINÉMA, LE SPORT ET LE SEXE

Le débat est plus vif en Suisse alémanique qu'en Suisse romande. Comment l'expliquez-vous?

Doris Leuthard: Les minorités linguistiques sont conscientes qu'elles dépendent de la solidarité confédérale. Le système actuel leur permet en effet de bénéficier d'une part de la redevance perçue en Suisse alémanique. Ceux qui ne veulent payer que ce qu'ils consomment doivent être conscients qu'ils mettent en danger la cohésion nationale.

Vos adversaires vous accusent de mener une campagne alarmiste. Cette initiative constitue-t-elle vraiment une menace pour la démocratie?

Je le pense. Les médias jouent un rôle essentiel dans un Etat démocratique. Sans les informations et les explications diffusées par les médias, la démocratie ne fonctionne pas. Elle a besoin de débats et de controverses. Si l'offre diminue, c'est la libre formation de l'opinion qui en souffre.

Swisscom s'est adaptée à la concurrence. Pourquoi la SSR, qui dispose

de toute l'infrastructure nécessaire, ne pourrait-elle pas développer une chaîne privée?

Ce n'est pas comparable. Swisscom n'a jamais bénéficié d'une redevance ou de tout autre financement de la Confédération. Elle vit de la vente de ses prestations. Sa concession lui impose cependant de vendre le service de base au même tarif dans toute la Suisse. Si l'initiative No Billag est adoptée, les concessions octroyées aux émetteurs privés ne pourront pas prévoir la même condition. On peut certes imaginer qu'une offre réduite subsiste en Suisse alémanique. Par contre, ce sera très difficile dans les régions périphériques, faute de bassin de population suffisant pour assurer la rentabilité d'un système exclusivement commercial.

Tous les pays européens ont un système mixte. En revanche, la pay TV est la règle aux Etats-Unis et en Australie, mais ces deux pays disposent d'un marché autrement plus important que le nôtre. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que l'information est toujours le parent

pauvre des pay TV. Ce qui marche, ce sont le cinéma, le sport et le sexe.

Comptez-vous sur le vote romand pour faire pencher la balance?

Je compte sur la sagesse de la population et aussi sur les jeunes. S'il faut payer pour chaque émission, cela reviendra beaucoup plus cher. Qui plus est, les minorités linguistiques ne seront pas les seules à être discriminées. Il y aura d'autres perdants. Je pense aux personnes handicapées, aux artistes, aux sportifs...

Voyez-vous dans cette initiative un avertissement à la SSR qui a occupé le terrain en multipliant les chaînes?

Cela fait dix ans que la SSR n'a plus élargi son offre. Elle a déjà reçu un avertissement puisque à l'avenir le montant de la redevance sera plafonné à 1,2 milliard de francs. Cela implique 40 millions de francs d'économies. Elle peut y parvenir en revoyant son offre et en cherchant des coopérations. Ce plafonnement permet de laisser un espace au secteur privé local et régional. » CIM